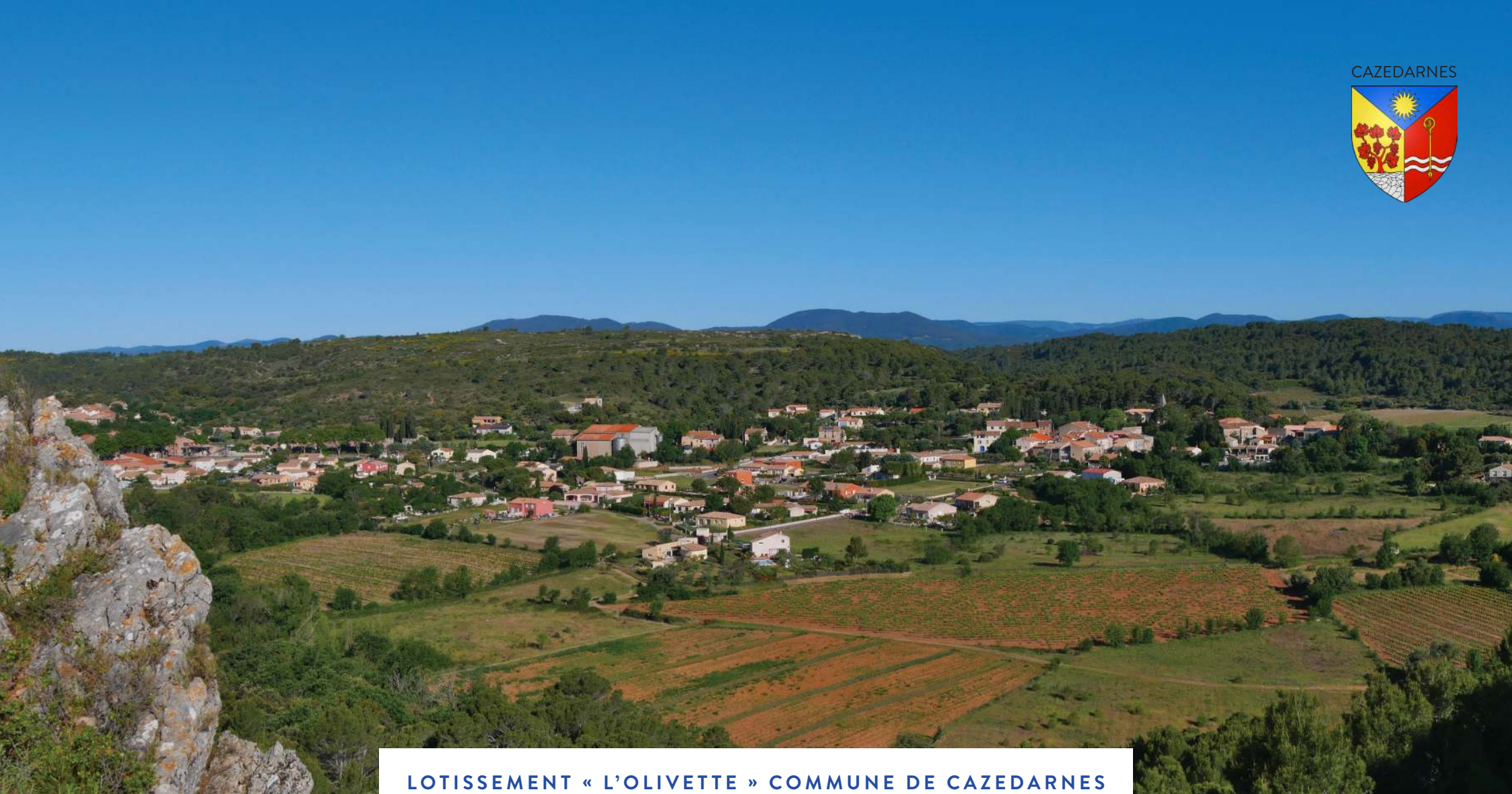


CAZEDARNES



LOTISSEMENT « L'OLIVETTE » COMMUNE DE CAZEDARNES

PLAN D'ÉTAT DES LIEUX



LOTISSEMENT « L'OLIVETTE » COMMUNE DE CAZEDARNES



DEPARTEMENT DE L'HERAULT
COMMUNE CAZEDARNES
SECTION AB n° 402
LOTISSEMENT "l'Olivette"

REPRODUCTION STRICTEMENT RESERVEE

PLAN D'ETAT DES LIEUX

PA3

LEGENDE

Poteau FT ou EDF

Haut de talus

Bas de talus

Murs

Bâti

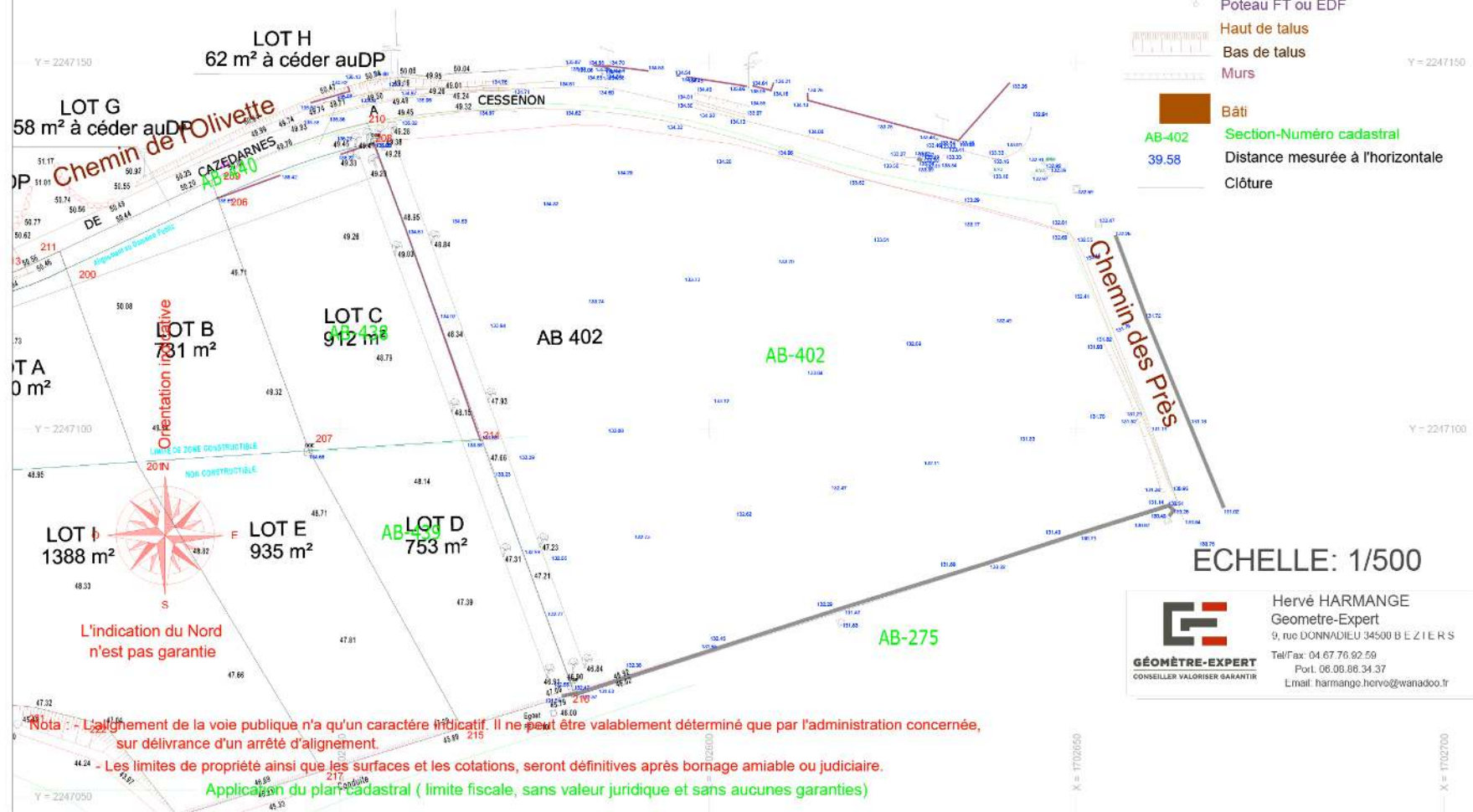
AB-402

Section-Numéro cadastral

39.58

Distance mesurée à l'horizontale

Clôture



ÉCHELLE: 1/500

GÉOMÈTRE-EXPERT
HERVÉ HARMANGE
Geometre-Expert
9, rue DONNADIEU 34500 B E Z I E R S
Tel/Fax: 04.67.76.92.59
Pox: 06.08.86.34.37
Email: harmange.hervo@wanadoo.fr

Nota : - L'alignement de la voie publique n'a qu'un caractère indicatif. Il ne peut être valablement déterminé que par l'administration concernée, sur délivrance d'un arrêté d'alignement.
- Les limites de propriété ainsi que les surfaces et les cotations, seront définitives après bornage amiable ou judiciaire.
Application du plan cadastral (limite fiscale, sans valeur juridique et sans aucunes garanties)